

### Dossier Métier : Top 50 Les CGPI-Cif qui ont marqué 2006

L'Argus de l'Assurance N°7025 - du 11 mai 2007, p. 42.



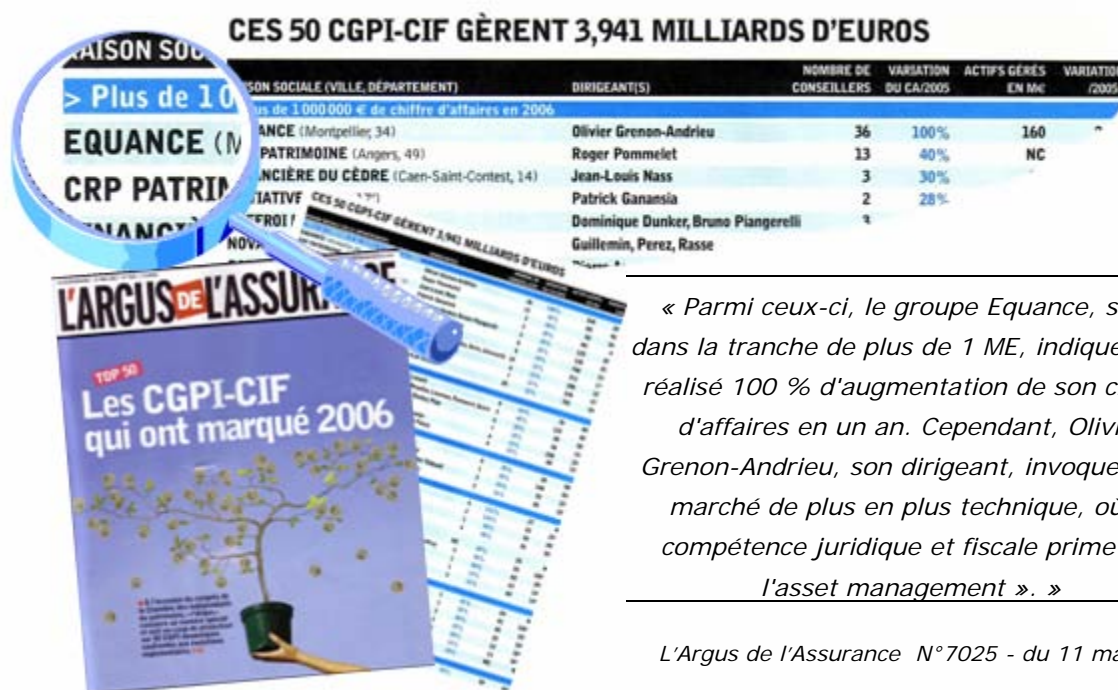
**PALMARES** À l'occasion du congrès de la Chambre des indépendants du patrimoine, « L'Argus » a voulu mieux connaître cette profession.

Coup de projecteur sur 50 CGPI dynamiques confrontés à l'évolution réglementaire.

# EQUANCE

## 1<sup>er</sup> du Top 50

## des CGPI-Cif qui ont marqué 2006



Le premier top 50 des conseils en gestion de patrimoine indépendants (CGPI), réalisé par « L'Argus de l'assurance », révèle une profession de CGPI qui se montre globalement satisfaite des résultats qu'elle a obtenus pour l'exercice 2006. L'enquête concerne ceux qui ont opté pour le statut de conseiller en investissement financier (Cif) dans le cadre de la Chambre des indépendants du patrimoine et qui sont répertoriés sur le site de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

#### Le tropisme de l'axe Paris-Nice

« L'Argus » a sélectionné 50 CGPI-Cif qui sont représentatifs de l'ensemble des cabinets à plus d'un titre. En premier lieu, leur implantation est très révélatrice de cette profession, qui s'adresse en priorité à une clientèle de particuliers plutôt aisés. Ainsi, plus de la moitié des 50 cabinets (28) sont installés sur l'axe Paris-Lyon-Marseille-Nice, depuis très longtemps prisé et investi par les CGPI (voir la carte de la répartition géographique, p. 49).

Cependant, d'autres régions commencent à émerger et à devenir une véritable place reconnue pour la gestion de patrimoine. C'est le cas des Pays de la Loire, et en particulier de la ville de Nantes. Montpellier, Toulouse, Rennes et Bordeaux sont également des places de plus en plus recherchées. En revanche, le Limousin, la Lorraine, la Normandie ou l'Alsace sont, d'après cet échantillon, peu fréquentés par les CGPI. Cette carte des implantations correspond aux données indiquées par l'organisme Aprédia, parues dans son « Livre blanc 2007 ». D'après son enquête, 14 % des implantations se situent à Paris, suivies des régions niçoise, rhônalpine et bordelaise, avec un taux de 4 % à 6 %. L'étude constate d'ailleurs « peu ou pas d'évolution de la répartition des cabinets dans les départements, malgré la croissance de leur nombre ».

Pourtant, où qu'ils soient installés, ces professionnels réussissent à tirer leur épingle du jeu. Dans cet échantillon, il est étonnant de constater que les cabinets sont parfaitement répartis dans chacun des sept groupes de chiffre d'affaires allant de 100 000 E à plus de 1 ME. Cet équilibre est révélateur de la diversité de taille des cabinets. Leur croissance est toute aussi surprenante : ils sont 33 à avoir enregistré en 2006 une hausse de leur chiffre d'affaires supérieure à 20 %. Trois d'entre eux atteignent même des chiffres record de plus de 100 %. Les progressions moyennes les plus élevées se situent dans la tranche de 200 à 300 kE (52 %) puis dans celle de 400 à 600 kE (49 %), les autres groupes affichant également une moyenne en hausse de plus de 25 %. De nombreuses professions aimeraient certainement pouvoir se targuer d'aussi bons scores. Le potentiel de croissance de ce métier est donc très important, car, même pour des cabinets bien installés, il est encore possible de croître. Parmi ceux-ci, le groupe Equance, situé dans la tranche de plus de 1 ME, indique avoir réalisé 100 % d'augmentation de son chiffre d'affaires en un an. Cependant, Olivier Grenon-Andrieu, son dirigeant, invoque « un marché de plus en plus technique, où la compétence juridique et fiscale prime sur l'asset management ».

#### **Portés par la hausse du Cac 40**

Quelles sont les raisons de ce fort développement ? C'est certainement la croissance globale du marché, grâce à la bonne tenue des résultats des sociétés et à l'abondance des liquidités depuis plusieurs années, qui contribue en premier lieu à procurer de tels résultats. Depuis 2002, date de la reprise de l'activité après la crise boursière des années 2000-2001, les chiffres d'affaires n'ont pas cessé de progresser pour atteindre en moyenne des hausses à deux chiffres, comme le montre l'étude d'Aprédia (4 % en 2002 et 24,5 % en 2005).

Les CGPI interrogés sont d'ailleurs tous conscients d'être positionnés sur un marché qui a, en ce moment, le vent en poupe et dont ils profitent largement. Les encours suivent mécaniquement la même courbe ascendante. Le total des cabinets qui figurent dans ce top 50 atteint près de 4 MdE, avec des progressions variant de 10 % à 100 %, et qui, pour la plupart, atteignent entre 20 % et 50 %.

Leur présence dans tous les secteurs d'activité joue également un rôle important dans le développement des cabinets. En pratiquant plusieurs facettes du métier, les CGPI sont à même d'aborder tous les types de clientèle et de répondre au mieux à leurs besoins en leur permettant de diversifier leur portefeuille.

#### **Une louche de fiscalité, un zeste de sécurité : la confiance revient**

Parmi ces activités, l'assurance vie est reine et nul n'ignore que c'est le placement préféré des Français, notamment en raison des avantages fiscaux qu'elle procure, et aussi parce qu'elle répond aux divers besoins des clients tout au long de leur vie (épargne, retraite, donation, transmission). En outre, avec l'évolution favorable du Cac 40, nos concitoyens ont repris confiance dans les produits boursiers, et ils n'hésitent plus à souscrire des contrats multi-support investis en unités de compte, d'autant que le choix des supports est vaste, qu'il permet souvent de s'adresser à différentes maisons de gestion réputées et qu'ils sont de mieux en mieux sécurisés, tout en procurant une performance satisfaisante.

D'après l'étude d'Aprédia, l'assurance vie a progressé en 2006, pour atteindre près de 70 % de la collecte, suivie des valeurs mobilières et de l'immobilier. Ce constat coïncide parfaitement avec les renseignements fournis par les CGPI qui figurent dans le top 50 et qui révèlent un fort engouement de leur part pour l'assurance vie : ils y consacrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires. Leurs taux d'activité se situent dans une fourchette allant de 50 % à 80 %.

Quant à la Bourse, elle tient une place non négligeable dans les portefeuilles, grâce à la performance des marchés boursiers et à l'intérêt des CGPI-Cif pour la promotion des valeurs mobilières. Dans une moindre mesure, les placements immobiliers ont encore offert de belles opportunités dans un marché qui s'appuie sur des réglementations appropriées permettant des montages de défiscalisation. Quelques cabinets y consacrent la quasi-totalité de leur activité ou créent des entités dédiées, tel le Lyonnais Investi Finance Conseil, qui vient de créer Europierre conseil.

#### **Formation et statut ont assis la notoriété**

Enfin, une autre explication, avancée par la plupart des CGPI interrogés, vient de la reconnaissance de plus en plus évidente du métier par le grand public, leur procurant la satisfaction d'appartenir à une profession qui atteint sa pleine maturité. Pour Patrick Ganansia, président du groupement La Boétie Patrimoine, « l'activité de CGPI est porteuse, car le déficit de conseil des banques contribue à la forte attente des clients ». Les CGPI sont de mieux en mieux formés, titulaires de diplômes, acquis parfois au cours d'une formation continue, et ils se tiennent informés des évolutions des textes législatifs et réglementaires.

### **L'ère de l'organisation s'ouvre, précédant celle de la concentration**

Il est vrai que, depuis trois ans, sous la pression des lois, le métier a évolué de manière à apporter plus de sécurité à l'épargnant, mais obligeant les CGPI à intégrer ces règles et à adopter le nouveau statut de Cif. Réticents au début, ils en comprennent aujourd'hui tout l'intérêt envers des clients auxquels ils apportent sérieux et professionnalisme. « Ce statut valorise nos compétences auprès du grand public par rapport aux banques », remarque Franck Noguès, dirigeant du cabinet Conseils et Patrimoines.

Le statut de Cif permet de délivrer du conseil en investissement et, à cette occasion, de percevoir des honoraires. Même si cette pratique n'est pas encore systématique, certains cabinets réalisent néanmoins une part de leur rémunération sous cette forme, comme My Family Office, dirigé par Pierre-Laurent Fleury, qui annonce percevoir 33 % de sa rémunération en honoraires. Pour d'autres, ils peuvent atteindre 25 %, mais la moyenne reste entre 5 % et 10 %. Revers de la médaille, l'application de cette réglementation apporte son lot de contraintes administratives, qui n'est pas sans poser quelques difficultés aux cabinets. Xavier Béal, directeur de Lazuli Conseil, exprime « la crainte de ployer sous les obligations administratives ». Haussmann Patrimoine se risque même à envisager que « seules les structures les plus importantes et les mieux organisées émergeront ».

Interrogés sur leurs projets et la vision du marché pour 2007, les CGPI restent positifs sur la croissance des cabinets, mais ils s'attendent toutefois à un marché plus tendu, avec un retour de la volatilité. Pour Patrick Levard, directeur général de Raymond James Patrimoine, « le retour de la volatilité ne serait pas forcément un handicap pour les portefeuilles qui sont investis dans une optique de long terme ». Quant à Pierre-Laurent Fleury, il recommande « la prudence sur les projets de développement ».

Dans les domaines plus personnels, certains souhaitent recruter, d'autres rejoindre une franchise ou un groupement, d'autres réaliser une opération de croissance externe, d'autres encore se positionner sur une niche de clientèle... Le véritable défi sera de s'organiser pour mieux s'adapter aux différentes réglementations (Cif, directive MIF), car la taille sera déterminante pour pouvoir y faire face.

**ANNE VATHAIRE**

### **MÉTHODOLOGIE**

La rédaction de « L'Argus » a interrogé directement les CGPI-Cif. L'enquête, réalisée sur une base déclarative, s'est déroulée du 2 au 30 avril 2007.

Les 50 CGPI qui ont été sélectionnés pour faire partie de ce palmarès ont été retenus selon les critères définis ci-dessous.

#### **Critères qualitatifs**

Les CGPI travaillant en France exercent la plénitude des facettes du métier. Elles peuvent être regroupées en trois activités d'intermédiation - le courtage d'assurances, l'immobilier et le démarchage financier - et deux activités de conseil accessoires - la compétence juridique appropriée (CJA) et le conseil en investissement financier (Cif). Ces paramètres nous ont contraints à exclure les CGPI qui ne pratiquent qu'un seul métier (l'assurance vie, la défiscalisation...).

#### **Critères quantitatifs**

Il s'agit du chiffre d'affaires réalisé en 2006 et de l'évolution par rapport à l'exercice 2005, qui permet d'apprécier le dynamisme du cabinet. Pour rester dans le cadre de notre top 50, nous avons retenu en priorité ceux qui ont réalisé une croissance à deux chiffres. Malheureusement, certains ayant pourtant réalisé une croissance de leur chiffre d'affaires se trouvent ainsi exclus de notre tableau.

## CES 50 CGPI-CIF GÈRENT 3,941 MILLIARDS D'EUROS

RAISON SOCIALE (VILLE, DÉPARTEMENT)	DIRIGEANT(S)	NOMBRE DE CONSEILLERS	VARIATION DU CA/2005	ACTIFS GÉRÉS EN M€	VARIATION /2005>
<b>&gt; Plus de 1 000 000 € de chiffre d'affaires en 2006</b>					
<b>EQUANCE</b> (Montpellier, 34)	Olivier Grenon-Andrieu	36	100%	160	20%
<b>CRP PATRIMOINE</b> (Angers, 49)	Roger Pommelet	13	40%	NC	40%
<b>FINANCIÈRE DU CÈDRE</b> (Caen-Saint-Contest, 14)	Jean-Louis Nass	3	30%	50	10%
<b>INITIATIVES</b> (Paris 17 <sup>e</sup> )	Patrick Ganansia	2	28%	NC	NC
<b>BEFFROI FINANCE</b> (Lille, 59)	Dominique Dunker, Bruno Piangerelli	3	20%	125	25%
<b>NOVALFI</b> (Aix-en-Provence, 13)	Guillemin, Perez, Rasse	0	20%	120	25%
<b>CABINET ARRAOU</b> (Pau, 64)	Pierre Arraou	9	15%	700	11%
<b>GROUPE EXPÉRIA</b> (La Tronche, 38)	Buchaca, Romero-Ordóñez, Serre, Aimonetti	10	15%	211	17%
<b>EURO PATRIMOINE INVESTISSEMENT</b> (Nice, 06)	Jean-Pierre Lededantec	6	13%	180	15%
<b>3A PATRIMOINE</b> (La Roche-sur-Yon, 85)	Thierry Moreau	7	12%	230	47%
<b>FINANCIÈRE DU CAPITOLE</b> (Balma, 31)	Jean-Luc Delsol	20	12%	701	15%
<b>&gt; de 800 000 à 1 000 000 €</b>					
<b>RAYMOND JAMES PATRIMOINE</b> (Nice, 06)	Patrick Levard	4	64%	70	42%
<b>PARTNERS PATRIMOINE</b> (Rennes, 35)	Bastide, Beaulieu, Louveau, Pomaret, Quéré	5	40%	120	40%
<b>TALLEYRAND FINANCES</b> (Paris 8 <sup>e</sup> )	Musellant, Boutry, Plais	6	20%	20	50%
<b>G. C. PATRIMOINE CONSEIL</b> (Saint-Raphaël, 83)	Gill Comte	7	18%	50	15%
<b>COFIGE PATRIMOINE</b> (Paris 8 <sup>e</sup> )	Claude Aumeunier	4	15%	100	15%
<b>MY FAMILY OFFICE</b> (Neuilly-sur-Seine, 92)	Pierre-Laurent Fleury	4	10%	68	12%
<b>&gt; de 600 000 à 800 000 €</b>					
<b>ICF</b> (Lyon, 69)	Guy Roos	4	30%	35	50%
<b>FINANCE CONSULTANTS</b> (Les Clayes-sous-Bois, 78)	Dominique Axelroud	1	28%	148	45%
<b>LAZULI CONSEIL</b> (Paris 8 <sup>e</sup> )	Xavier Béal, Christophe Thiboult	2	24%	52	15%
<b>J.-J. TEISSEDE GESTION DE PAT.</b> (Alès, 30)	Jean-Jacques Teissedre	2	16%	85	18%
<b>&gt; de 400 000 à 600 000 €</b>					
<b>3D FINANCE</b> (Gresy-sur-Aix, 73)	Dany Doubre	4	113%	37	NC
<b>JCB CONSEIL</b> (Courbevoie, 92)	Jean-Michel Bardou	2	110%	22	29%
<b>CONSEILS ET PATRIMOINES</b> (Marseille, 13)	Franck Nogues	1	50%	35	20%
<b>NORD CONSEILS FINANCES</b> (Phalempin, 59)	Pascal Desailly	4	48%	26	30%
<b>ARTOIS PATRIMOINE CONSEIL INVESTISSEMENT</b> (Henin-Beaumont, 62)	Frédéric Birembaut	NC	40%	25	NC
<b>HAUSSMANN PATRIMOINE</b> (Paris 1 <sup>er</sup> )	Emmanuel Narrat, Christophe Geoffroy	5	30%	25	100%
<b>PERSPECTIVES</b> (Annecy, 74)	Olivier Collin	1	20%	60	24%
<b>JUREXFI</b> (Marseille, 13)	Fabrizio Rallo	1	15%	63	10%
<b>ADR CONSEIL</b> (Sainte-Foy-lès-Lyon, 69)	Dominique Roudil	2	12%	60	14%
<b>&gt; de 300 000 à 400 000 €</b>					
<b>AXIOME CONSEIL</b> (Nantes, 44)	Loïc Hamon	1	42%	24	NC
<b>ALCYONE PATRIMOINE</b> (Paris 14 <sup>e</sup> )	Jeremy Hassenforder	1	30%	45	100%
<b>SUD BOURSE INVESTISSEMENTS</b> (Toulouse, 31)	Christine Bosc	3	30%	45	23%
<b>INVESTI FINANCE CONSEIL</b> (Lyon, 69)	Françoise Michaut	2	25%	20	20%
<b>INTUITU PATRIMONIA</b> (Montpellier, 34)	Didier Pastor	2	20%	10	30%
<b>ÉLÉPHANT PATRIMOINE</b> (Bouleurs, 77)	Gérard Chiquot	1	12%	13	50%
<b>AGENCE EUCLID CONSEIL</b> (Aureilhan, 65)	Jean-Marc Barbé	0	10%	NC	NC
<b>&gt; de 200 000 à 300 000 €</b>					
<b>WORMSER PATRIMOINE</b> (Paris 15 <sup>e</sup> )	Thierry Wormser	1	70%	30	45%
<b>SARL CHRISTIAN TIBAYRENC</b> (S <sup>t</sup> -Genest-Lerpt, 42)	Christian Tibayrenc	3	55%	30	15%
<b>DIRECFI</b> (Toulouse, 31)	Laurent Grimm	2	54%	15	25%
<b>CABINET FINANCIER COLOMER</b> (Montpellier, 34)	Bruno Colomer	1	40%	30	15%
<b>GLOBAL FINANCES ASSURANCES</b> (Bièvres, 91)	Gilbert Fitoussi	0	40%	NC	NC
<b>COLLET CONSEIL</b> (La Roche-sur-Yon, 85)	David Collet	1	NS	9	NS
<b>&gt; de 100 000 à 200 000 €</b>					
<b>SAS PATRIMUM</b> (Toulouse, 31)	Éric Bachmann	2	50%	45	50%
<b>AM PATRIMOINE</b> (Paris 8 <sup>e</sup> )	Agnès Marzat	1	40%	NC	NC
<b>MP GESTION AVENIR</b> (Paris 16 <sup>e</sup> )	Louis-Jean Milin	1	25%	6	60%
<b>GUY POTIER FINANCE</b> (Épinal, 88)	Guy Potier	2	20%	10	10%
<b>AXES PATRIMOINE</b> (Nantes, 44)	Hervé de Roquemaurel	1	15%	NC	30%
<b>CEDRE FINANCE CONSEIL</b> (Guéret, 23)	Serge Cèdre	0	10%	10	15%
<b>CABINET FCI</b> (Saint-Grégoire, 35)	Ronan Le Calvez	1	NS	22	10%

NC : non communiqué ; NS : non significatif (création récente)

